



*Non à la guerre ! Non aux budgets de guerre !
Non à la nouvelle loi de programmation militaire !*
Rassemblements le 4 mai !

Le projet d'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) sera examiné la semaine du 4 mai à l'Assemblée nationale puis en juin au Sénat.

Celui-ci prévoit une rallonge de 36 milliards d'euros pour les armées, d'ici à 2030.

Dans le même temps, le gouvernement réunit un comité d'alerte des finances publiques pour décider de retirer immédiatement 6 milliards d'euros supplémentaires dans le budget de l'Etat et de la Sécu !

Voilà la réponse du président Macron aux personnels et parents d'élèves qui se mobilisent contre les 4 000 suppressions dans l'Education nationale ! La réponse d'un gouvernement qui refuse d'augmenter les salaires et de bloquer les prix des carburants.

La marche à la guerre s'oppose frontalement à l'expression des revendications.

Ce projet de loi militaire, c'est aussi :

- La mise en place d'un nouveau régime d'exception, « *l'état d'alerte de sécurité nationale* », avec dérogations au Statut de fonctionnaire et au Code du travail ;
- et le passage d'une « *journée défense et citoyenneté* » à une « *journée de mobilisation* » articulée à la mise en place du nouveau service national volontaire.

A cela s'ajoutent tous les dispositifs de militarisation de l'Ecole et de l'Université, visant à embrigader et enrôler les jeunes, dans un contexte où le président Macron et son chef d'état-major voudraient que notre pays se tienne prêt « *à accepter de perdre ses enfants.* »

Nous n'en voulons pas ! Nous ferons tout pour que les travailleurs et nos enfants n'aillent pas à la guerre.

**RETRAIT DES BUDGETS DE GUERRE
NON A L'ENROLEMENT DE LA JEUNESSE !
CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN, EN IRAN, EN UKRAINE... !
ARRÊT DU GENOCIDE EN PALESTINE !**

La FNEC FP-FO appelle à se joindre à tous les rassemblements qui seront organisés, en lien avec les unions départementales le 4 mai partout en France ! Elle sera présente devant l'Assemblée nationale le lundi 4 mai à 14h00 : RDV métro Invalides.

Montreuil, le 30 avril 2026